



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
phénomène d'accaparement des terres agricoles

Procès-verbaux des séances des 16 et 17 mars 2015

et

Observations, conclusions et recommandations

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2056-20160323**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE LUNDI 16 MARS 2015.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 17 MARS 2015.....	4
AUDITIONS (suite)	6

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus
- III. Séances de travail
- IV. Rapport

Première séance, le lundi 16 mars 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles (Décision de la Commission le 4 décembre 2014)

Membres présents :

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), présidente

M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M^{me} D'Amours (Mirabel), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

M. Dutil (Beauce-Sud)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Hardy (Saint-François)

M. Roy (Bonaventure)

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)

M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération québécoise des municipalités :

M. Richard Lehoux, président

M. Michel Gagnon, directeur, Politiques, recherche et développement

M. Farid Harouni, conseiller politique

Union des producteurs agricoles :

M. Marcel Groleau, président général

M. Charles-Félix Ross, directeur-général adjoint

Conseil des entrepreneurs agricoles :

M. Jacques Cartier, président

M. Gilles Brouillard, administrateur

M. Michel St-Pierre

Fédération de la relève agricole du Québec :

M. Pascal Hudon, président

M. Marc Lebel-Racine, coordonnateur

MRC de Kamouraska et MRC de Lac-St-Jean-Est :

- M. André Paradis, préfet, MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- M. Sabin Larouche, directeur général, MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- M. Yvon Soucy, préfet, MRC de Kamouraska
- M. Rosaire Ouellet, maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et délégué au secteur bioalimentaire, MRC de Kamouraska
- M. Gervais Darisse, maire de Saint-André

MM. Robert Laplante et François L'Italien

Fonds d'investissement pour la relève agricole :

- M. Guy Blanchet, président
- M. Paul Lecomte, directeur général

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 14 heures, M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bolduc (Mégantic), M. Villeneuve (Berthier) et M^{me} D'Amours (Mirabel) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 15 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des producteurs agricoles.

À 15 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil des entrepreneurs agricoles.

À 16 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération de la relève agricole du Québec.

À 17 h 28, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend la MRC de Kamouraska et la MRC de Lac-St-Jean-Est

À 18 h 28, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend MM. Robert Laplante et François L'Italien.

À 20 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Fonds d'investissement pour la relève agricole.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 21 h 07, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 17 mars 2015, à 10 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Nicole Léger

PLT/mcm

Québec, le 16 mars 2015

Deuxième séance, le mardi 17 mars 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles (Décision de la Commission le 4 décembre 2014)

Membres présents :

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), présidente

M. Morin (Côte-du-Sud), vice-président

M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M^{me} D'Amours (Mirabel), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

M. Dutil (Beauce-Sud)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Hardy (Saint-François)

M. Leclair (Beauharnois)

M. Roy (Bonaventure)

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)

M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

Autres députés présents :

M. Billette (Huntingdon)

M^{me} David (Gouin)

M. Gendron (Abitibi-Ouest)

M. Khadir (Mercier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue, Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

M. Sylvain Vachon, président, UPA de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Alexandre Bégin, UPA de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Maxime Bégin, UPA de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Gilbert Marquis, président, UPA du Bas-Saint-Laurent

- M. Francis April, membre du conseil exécutif, UPA du Bas-Saint-Laurent
- M^{me} Chantale Dubé, responsable de l'aménagement du territoire, environnement et faune, UPA du Bas-Saint-Laurent
- M^{me} Nathalie Lemieux, UPA du Bas-Saint-Laurent
- M. Guy Lapointe, UPA du Bas-Saint-Laurent
- M. Yvon Simard, président, UPA du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- M. Simon Boily, UPA du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- M^{me} Michèle Lalancette, UPA du Saguenay–Lac-Saint-Jean

La Financière agricole du Québec :

- M. Robert Keating, président-directeur général
- M. Ernest Desrosiers, vice-président au financement

Commission de protection du territoire agricole du Québec :

- M^{me} Marie-Josée Gouin, présidente
- M^e Pierre Legault

Pangea et Ferme ALY Blackburn :

- M. Serge Fortin, directeur général, Pangea
- M^{me} Marie-Christine Ethier, directrice des communications, Pangea
- M. Patrice Garneau, propriétaire, ferme ALY Blackburn

Union paysanne :

- M. Maxime Laplante, agronome et vice-président
- M^{me} Caroline Pageau, représentante régionale

Partenaires agricoles S.E.C. :

- M^e Éloïse Gagnon, présidente et chef de la direction
- M. Clément Gagnon, membre du conseil d'administration
- M. Claude Lanciault, membre du conseil d'administration
- M. Jean Béliveau

Coalition pour la souveraineté alimentaire :

- M. André D. Beaudoin, membre du conseil d'administration

M. Jean-Philippe Meloche

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

À 11 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend La Financière agricole du Québec.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 12 h 27, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 15.

À 16 h 19, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

À 16 h 57, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Pangea et la ferme ALY Blackburn.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 18 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 37, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Union paysanne.

À 20 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Partenaires agricoles S.E.C.

À 20 h 57, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Coalition pour la souveraineté alimentaire.

À 21 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Jean-Philippe Meloche.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 22 h 07, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 19 mars 2015, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Nicole Léger

PLT/mcm

Québec, le 17 mars 2015

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Coalition pour la souveraineté alimentaire	018M
Commission de protection du territoire agricole du Québec	
Conseil des entrepreneurs agricoles	010M
Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue	012M
Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent	009M
Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean	008M
Fédération de la relève agricole du Québec	006M
Fédération québécoise des municipalités	005M
Fonds d'investissement pour la relève agricole	
Garneau, Patrice (Ferme ALY Blackburn)	
La Financière agricole du Québec	007M
Laplante, Robert et François L'Italien (Institut de recherche en économie contemporaine)	015M
Meloche, Jean-Philippe	
MRC de Kamouraska	011M
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	016M
Pangea	013M
Partenaires agricoles S.E.C.	001M
Union des producteurs agricoles	004M
Union paysanne	003M

ANNEXE II

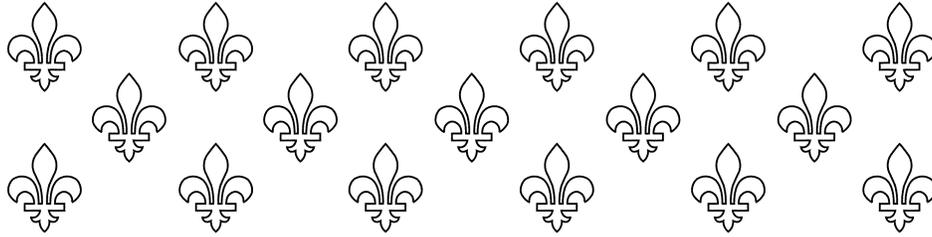
Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

AgriTerra	002M
Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides	019M
Mouvement Ceinture Verte	017M
Protec-Terre	014M
Union des municipalités du Québec	020M

ANNEXE III

Séances de travail



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 décembre 2014

Discuter d'une proposition de mandat d'initiative portant
sur l'accapement des terres agricoles

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 4 décembre 2014

Objet : Discuter d'une proposition de mandat d'initiative portant sur l'accaparement des terres agricoles

Membres présents :

- M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), présidente
M. Morin (Côte-du-Sud), vice-président
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M^{me} D'Amours (Mirabel), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation
M. Giguère (Saint-Maurice)
M. Hardy (Saint-François)
M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis)
M. Simard (Dubuc)
M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

Autres députés présents :

- M. Bolduc (Mégantic)
M. Dutil (Beauce-Sud)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Kathleen Montreuil, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral
M. Samuel Poulin, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 37, M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Dutil (Beauce-Sud) et à M. Bolduc (Mégantic) de participer à la séance de travail.

Il est également permis à M. Bouchard, M^{me} Montreuil et M. Poulin d'assister à la séance de travail.

M^{me} la présidente rappelle aux membres que la Commission est réunie à la demande de M. Villeneuve (Berthier) afin de discuter de l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur l'accaparement des terres agricoles.

M. Villeneuve (Berthier) présente sa proposition de mandat d'initiative aux membres de la Commission.

Après discussion, il est convenu de se saisir d'un mandat d'initiative afin de procéder à une analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles.

Il est convenu de tenir des auditions publiques dans le cadre de ce mandat.

Il est convenu de confier au comité directeur le soin de formuler une proposition pour préciser les modalités d'exécution du mandat. Cette proposition se fera sur la base des suggestions transmises par les membres de la Commission et sera approuvée en séance de travail. Cette démarche se fera en suivant un échéancier déterminé par le comité directeur.

À 7 h 57, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

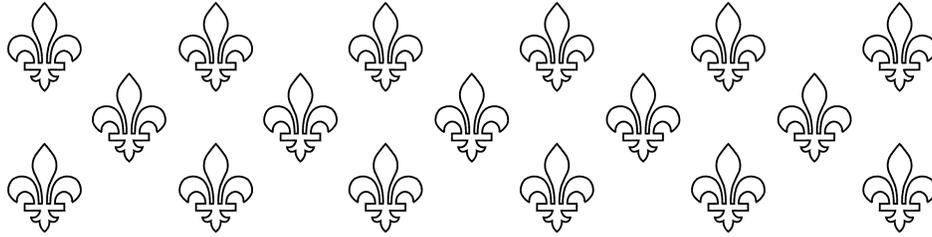
Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Nicole Léger

PLT/mcm

Québec, le 4 décembre 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 février 2015

Organiser les travaux de la Commission relativement au mandat d'initiative portant sur l'analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 19 février 2015

Objet : Organiser les travaux de la Commission relativement au mandat d'initiative portant sur l'analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles

Membres présents :

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), présidente
M. Morin (Côte-du-Sud), vice-président

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M^{me} D'Amours (Mirabel), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation
M. Dutil (Beauce-Sud)
M. Giguère (Saint-Maurice)
M. Hardy (Saint-François)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Roy (Bonaventure)
M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis)
M. Simard (Dubuc)
M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Pascal Gauthier, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral
M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Marc-André Morency, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère politique, Cabinet de la leader parlementaire de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Bouchard, M^{me} Cloutier, M. Gauthier, M. Morency et M^{me} Perron d'assister à la séance de travail.

M^{me} la présidente rappelle aux membres que la Commission est réunie afin d'organiser les travaux relativement au mandat d'initiative portant sur l'analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles

1. Document de consultation

M^{me} la présidente mentionne qu'un document de consultation est en préparation. M. L'Hérault présente les grandes lignes de ce document.

Il est convenu que le document final devra être approuvé par les membres, par courriel.

2. Groupes à convoquer

Après discussion, il est convenu de tenir des consultations publiques et d'entendre les groupes suivants :

- Commission de protection du territoire agricole du Québec
- Fédération de la relève agricole du Québec
- Fédération québécoise des municipalités
- La Financière agricole du Québec
- MM. François L'Italien et Robert Laplante de l'Institut de recherche en économie contemporaine
- M. Jean-Philippe Meloche de l'Université de Montréal
- Pangea et M. Patrice Garneau de la ferme ALY Blackburn
- MRC de Kamouraska et MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Union des municipalités du Québec
- Union des producteurs agricoles
- Union paysanne
- Conseil des entrepreneurs agricoles
- Partenaires agricoles S.E.C.
- AgriTerra
- Fonds d'investissement pour la relève agricole
- Banque nationale du Canada
- Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue et Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Il est convenu que la durée de chacune des auditions sera de 45 minutes, à l'exception des groupes suivants :

- Pangea et M. Patrice Garneau disposeront d'un total d'une heure;
- Les MRC de Kamouraska et de Lac-Saint-Jean-Est disposeront d'un total d'une heure;
- Les Fédérations de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, d'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean disposeront d'un total d'une heure trente minutes.

3. Transmission d'un mémoire

M^{me} la présidente mentionne que les groupes intéressés pourront transmettre un mémoire par courriel à la Commission. Un communiqué de presse sera produit pour en informer la population. Il est convenu que les membres pourront approuver ce communiqué de presse avant sa publication.

4. Planification des travaux

Après discussion, il est convenu que le document de consultation et le communiqué de presse devront être approuvés au plus tard le 27 février. Ces derniers seront publiés le 2 mars et les groupes seront convoqués à cette date.

Il est convenu de tenir les auditions les lundi et mardi 16 et 17 mars, sous réserve des vérifications nécessaires. Il est également convenu de tenir des auditions le lundi soir, au besoin.

Il est convenu de confier l'organisation du mandat au comité directeur.

À 13 h 54, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

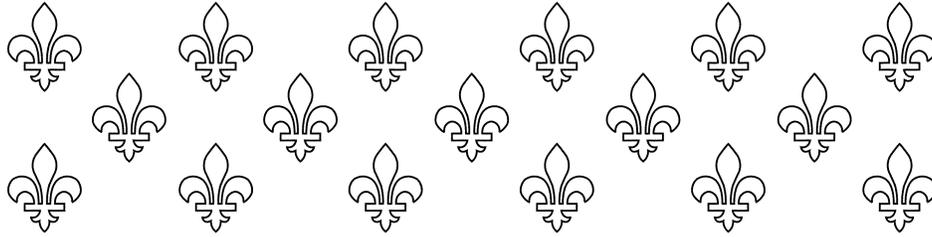
Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Nicole Léger

PLT/mcm

Québec, le 19 février 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 mars 2015

Préparer les auditions publiques portant sur le phénomène
d'accaparement des terres agricoles

QUÉBEC

Séance de travail du lundi 16 mars 2015

Objet : Préparer les auditions publiques portant sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles

Membres présents :

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), présidente

M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M^{me} D'Amours (Mirabel), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

M. Dutil (Beauce-Sud)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Hardy (Saint-François)

M. Roy (Bonaventure)

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)

M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Kathleen Montreuil, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M. Marc-André Morency, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Bouchard et Morency ainsi qu'à M^{me} Montreuil d'assister à la séance de travail.

M^{me} la présidente rappelle le mandat et fait état des décisions prises par le comité directeur en ce qui a trait à la durée des auditions et à la répartition des temps de parole.

M^{me} la présidente présente l'horaire établi pour les auditions. M. le secrétaire fait état des échanges tenus avec les groupes convoqués. Il informe les membres des désistements et de l'ajout d'un groupe à l'horaire.

M. L'Hérault présente aux membres les grandes lignes des analyses effectuées sur les mémoires transmis par les organismes intéressés.

À 13 h 38, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

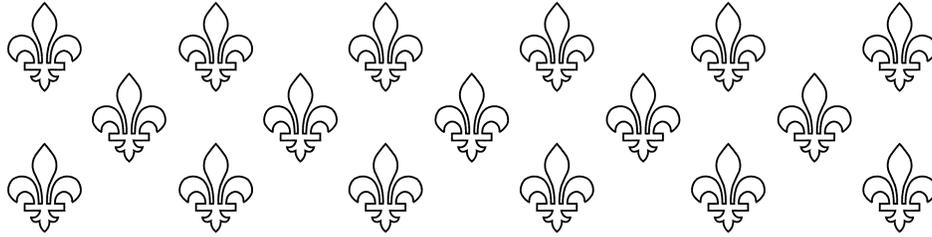
Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Nicole Léger

PLT/mcm

Québec, le 16 mars 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 juin 2015

Faire le bilan des auditions portant sur le phénomène
d'accaparement des terres agricoles

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 4 juin 2015

Objet : Faire le bilan des auditions portant sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles

Membres présents :

- M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), présidente
M. Morin (Côte-du-Sud), vice-président
- M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M. Bourgeois (Abitibi-Est)
M^{me} D'Amours (Mirabel), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation
M. Giguère (Saint-Maurice)
M. Hardy (Saint-François)
M. Roy (Bonaventure)
M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
M. Simard (Dubuc)
M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
M. Richard L'Héroult, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Kathleen Montreuil, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral
M. Marc-André Morency, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à MM. Bouchard et Morency et à M^{me} Montreuil de participer à la séance.

M^{me} la présidente présente aux membres différentes options possibles quant aux suites à donner aux auditions portant sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles.

Après discussion, il est convenu de procéder à l'élaboration d'un rapport contenant des observations, conclusions et recommandations.

Une discussion s'engage sur les principales observations, conclusions et recommandations à intégrer au rapport.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après discussion, il est convenu que le comité directeur entamera une première rédaction d'un projet de rapport sur la base des éléments soulevés par les membres et que les discussions pour compléter le rapport se poursuivront lors d'une séance de travail ultérieure.

Il est entendu que les membres pourront faire parvenir d'autres propositions au comité directeur par courriel, d'ici la fin du mois de juin.

À 14 h 10, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

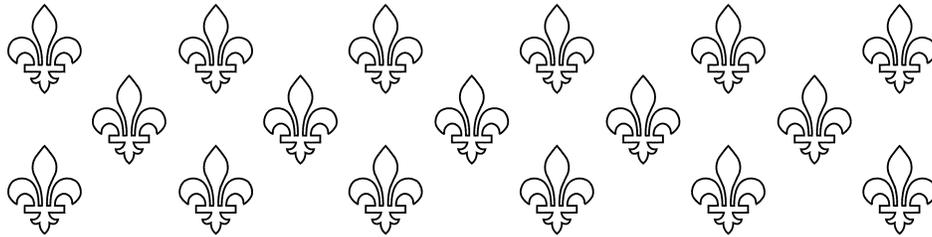
Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Nicole Léger

PLT/mcm

Québec, le 4 juin 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 novembre 2015

Poursuivre l'élaboration du rapport portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de celui sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 19 novembre 2015

Objet : Poursuivre l'élaboration du rapport portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de celui sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Morin (Côte-du-Sud), vice-président

- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} D'Amours (Mirabel), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Roy (Bonaventure) en remplacement de M. Therrien (Sanguinet)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) en remplacement de M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)
- M. Simard (Dubuc)
- M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et d'alimentation

Autres personnes présentes :

- M^{me} Sophie J. Barma, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M. Philippe Gougeon, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M^{me} Mélanie Harvey, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Roy (Bonaventure) de remplacer M. Therrien (Sanguinet) et à M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) de remplacer M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe) pour la séance de travail.

Il est convenu de permettre à MM. Bouchard et Gougeon ainsi qu'à M^{mes} Barma, Harvey et Tremblay-Potvin d'assister à la séance de travail.

1. Poursuivre l'élaboration du rapport portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

Une discussion s'engage sur les recommandations à intégrer au rapport de la Commission.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la recommandation suivante :

QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec puisse mieux considérer les disparités régionales dans l'usage de la zone agricole. Cela s'appliquerait notamment pour les surfaces en zone dynamique agricole dont le potentiel de culture est nul. Cela permettrait ainsi d'attribuer un usage agricole (agrotourisme, agroalimentaire, transformation, etc.) à une terre n'ayant aucun potentiel de culture.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} D'Amours (Mirabel), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 7.

Contre : M. Roy (Bonaventure) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la recommandation suivante :

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation revoie le processus de nomination des commissaires, en abordant notamment la question de la provenance des candidats et des critères de sélection, pour ainsi assurer un processus plus rigoureux et transparent.

Après débat, la motion est adoptée.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la recommandation suivante :

QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec s'engage à considérer d'implanter des mesures coercitives, notamment une amende élevée ou des désavantages fiscaux, ce qui rendrait moins intéressant de laisser en friche une terre agricole dans l'espoir de la faire dézoner dans le futur.

Après débat, M. Bolduc (Mégantic) propose d'amender la proposition afin qu'elle se lise ainsi :

QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec s'engage à considérer d'implanter des mesures coercitives, notamment une amende élevée ou des désavantages fiscaux, ce qui rendrait moins intéressant de laisser en friche une terre agricole dans l'espoir de la faire dézoner dans le futur. Ces mesures pourraient être envisagées dans les zones à fort potentiel résidentiel, commercial ou industriel avec un fort potentiel agricole.

Après débat, la motion, amendée, est adoptée.

Il est convenu que cette recommandation sera reformulée par le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la recommandation suivante :

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation revoie la définition légale d'un agriculteur pour permettre à un plus

grand nombre de personnes de pouvoir accéder à ce titre et aux avantages qui en découlent.

Après débat, il est convenu d'amender la proposition afin qu'elle se lise ainsi :

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation revoie la définition légale d'un agriculteur.

Après débat, la motion, amendée, est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} D'Amours (Mirabel), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 7.

Contre : M. Villeneuve (Berthier) - 1.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion, amendée, est adoptée à la majorité des voix.

Il est convenu de reprendre les discussions sur la motion adoptée à l'instant et de permettre à M. Villeneuve (Berthier) de proposer un amendement afin qu'elle se lise ainsi :

QUE la définition légale d'un agriculteur soit revue.

La motion, amendée, est mise aux voix. À la demande de M. Giguère (Saint-Maurice), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} D'Amours (Mirabel), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin (Côte-du-Sud), M. Simard (Dubuc) et M. Villeneuve (Berthier) - 8.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion, amendée est adoptée.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la recommandation suivante :

QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec accentue l'importance qu'elle accorde aux réalités régionales dans ses jugements. Il pourrait en découler une plus grande rigueur dans la protection du territoire en milieu urbain et une plus grande flexibilité en milieu rural.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} D'Amours (Mirabel), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 7.

Contre : M. Villeneuve (Berthier) - 1.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la recommandation suivante :

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation mette de l'avant la modification législative suivante : advenant un changement contextuel, appliquer le plein droit-acquis pour les agriculteurs. Cela va donner des garanties aux agriculteurs pour permettre l'exploitation de leurs terres agricoles.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} D'Amours (Mirabel), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 7.

Contre : M. Villeneuve (Berthier) - 1.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

M. Morin (Côte-du-Sud) propose la recommandation suivante :

QUE le gouvernement ouvre la Loi sur la protection du territoire et
des activités agricoles.

Il est convenu que cette recommandation serait la dernière recommandation
apparaissant au rapport.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier),
M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Chevarie (Îles-de-la-
Madeleine), M^{me} D'Amours (Mirabel), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin
(Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 7.

Contre : M. Villeneuve (Berthier) - 1.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

Il est convenu de reprendre le débat sur la motion suspendue lors de la séance du
11 juin 2015. Après débat, il est convenu de retirer cette motion.

Il est convenu de confier la rédaction du rapport au Service de la recherche de la
Bibliothèque de l'Assemblée nationale. À cet effet, il est entendu que des
modifications de forme pourront être apportées aux recommandations telles
qu'adoptées par la Commission.

Il est convenu que M. le secrétaire fera parvenir par courriel aux membres une
première version du rapport le mercredi 25 novembre 2015. Une séance de travail
sera convoquée par la suite pour approuver le rapport.

2. Poursuivre l'élaboration du rapport portant sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles

Il est convenu de poursuivre l'élaboration du rapport portant sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles lors d'une séance de travail subséquente.

À 14 h 55, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance publique afin de poursuivre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

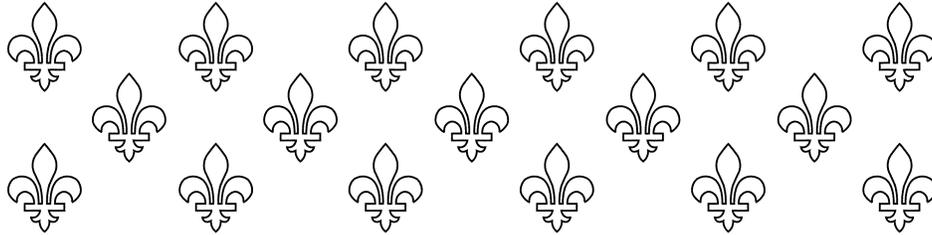
Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Sylvain Pagé

PLT/mcm

Québec, le 19 novembre 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 février 2016

Poursuivre l'élaboration du rapport portant sur le
phénomène d'accaparement des terres agricoles

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 18 février 2016

Objet : Poursuivre l'élaboration du rapport portant sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Iracà (Papineau), vice-président

- M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M^{me} D'Amours (Mirabel), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M^{me} Richard (Duplessis)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) en remplacement de M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)
- M. Simard (Dubuc)
- M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et d'alimentation

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M. Philippe Gougeon, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 15, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) de remplacer M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe) et à M. Bolduc (Mégantic) de remplacer M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) pour la durée du mandat.

Il est convenu de permettre à MM. Bouchard et Gougeon ainsi qu'à M^{me} Tremblay-Potvin d'assister à la séance de travail.

M. le président rappelle que la Commission est réunie afin de poursuivre l'élaboration du rapport dans le cadre du mandat d'initiative portant sur l'analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles.

1. Discuter des observations, conclusions et recommandations à intégrer au rapport

Une discussion s'engage sur les recommandations à intégrer au rapport de la Commission.

M. Villeneuve (Berthier) propose la recommandation suivante :

QUE le gouvernement dresse un registre détaillé de la propriété de l'ensemble des terres agricoles du Québec, précisant la nature de l'entité possédant chaque terre et dressant un portrait global de la propriété des terres à la grandeur du territoire québécois.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Richard (Duplessis) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Busque (Beauce-Sud), M^{me} D'Amours (Mirabel), M. Iracà (Papineau), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 7.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose les recommandations suivantes :

QUE le gouvernement mette en commun l'ensemble des informations disponibles des différents intervenants agricoles, dont celles de l'UPA

et de ses fédérations spécialisées, afin de constituer une base de données sur la propriété des terres agricoles.

QUE les informations manquantes soient collectées et colligées par le gouvernement.

QUE les informations suivantes soient aussi collectées par le gouvernement :

- Sur l'identité des locataires des terres agricoles;
- L'âge, le sexe, le lieu de résidence des propriétaires et les locataires;
- Niveau de vitalité des terres agricoles.

Après débat, la motion est adoptée.

M. Villeneuve (Berthier) propose la recommandation suivante :

QUE le gouvernement dépose à l'Assemblée nationale un rapport sur la base de données sur la propriété des terres agricoles avant le 31 octobre 2016.

Après débat, la motion est adoptée.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de recommander à la Commission de se réunir pour procéder à l'étude du rapport et de la base de données mentionnés dans les recommandations précédentes.

Il est convenu que le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale rédigera une recommandation en ce sens.

M. Villeneuve (Berthier) propose la recommandation suivante :

QUE toute transaction de terres agricoles soit assortie d'une obligation de divulgation au ministère de l'Agriculture, incluant les dispositions du contrat, notamment le prix de vente.

La motion est adoptée.

M. Villeneuve (Berthier) propose la recommandation suivante :

QUE la base de données sur la propriété des terres agricoles soit disponible publiquement et qu'elle soit mise à jour au fur et à mesure que les données sont colligées.

Après débat, la motion est adoptée.

M. Villeneuve (Berthier) propose la recommandation suivante :

QUE le gouvernement limite à 100 hectares par année la superficie de terres agricoles que puisse acquérir une personne ou une entité autre dont la principale occupation est autre que l'agriculture. Cette limite n'inclut pas la consolidation d'une entreprise agricole ou l'établissement de la relève.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Richard (Duplessis) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Busque (Beauce-Sud), M^{me} D'Amours (Mirabel), M. Iracà (Papineau), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 7.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée.

2. Discuter des modalités de préparation et d'approbation du rapport de la Commission

Il est convenu de confier la rédaction du rapport au Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Il est convenu que M. le secrétaire fera parvenir par courriel aux membres une première version du rapport durant la semaine du 22 février 2016. Les membres disposeront ensuite d'une semaine pour faire parvenir leurs commentaires au secrétariat, après quoi le comité directeur pourra faire l'approbation finale du

rapport. Au besoin, le comité directeur pourra décider de convoquer une autre séance de travail pour discuter des commentaires transmis par les membres.

À 14 h 50, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Sylvain Pagé

PLT/mcm

Québec, le 18 février 2016

ANNEXE IV

Rapport

Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

MARS 2016

COMMISSION DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES





ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

MARS 2016

COMMISSION DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES



LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET
DES RESSOURCES NATURELLES

SECRETARIAT DE LA COMMISSION

Pierre-Luc Turgeon
Marie-Claude Monnerat

RECHERCHE

Richard L'Hérault
Danielle Simard

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, veuillez vous adresser au secrétariat de la Commission.

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : capern@assnat.qc.ca

Le document est mis en ligne dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : assnat.qc.ca

DÉPÔT LÉGAL – Mars 2016

ISBN : 978-2-550-75331-5 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-75332-2 (PDF)

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

LES MEMBRES ET AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Iracà (Papineau), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} D'Amours (Mirabel)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M^{me} Richard (Duplessis)
- M. Simard (Dubuc)
- M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)
- M. Therrien (Sanguinet)
- M. Villeneuve (Berthier)

- M. Billette (Huntingdon)
- M. Bolduc (Mégantic)
- M^{me} David (Gouin)
- M. Gendron (Abitibi-Ouest)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Khadir (Mercier)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)
- M. Roy (Bonaventure)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LE PHÉNOMÈNE DE L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES	1
COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS.....	1
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION.....	2

ANNEXES

- I. LISTE DES PERSONNES ET DES ORGANISMES QUI ONT ÉTÉ ENTENDUS
- II. LISTE DES MÉMOIRES DES ORGANISMES QUI N'ONT PAS ÉTÉ ENTENDUS

INTRODUCTION

En décembre 2014, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles décidait de se saisir d'un mandat d'initiative sur l'accaparement des terres agricoles au Québec. À cet effet, les membres de la Commission ont choisi de consulter différents acteurs concernés.

En guise d'amorce à un large débat, la Commission a préparé un document de consultation dans lequel des questions étaient lancées. Les parlementaires y ont soulevé les grands défis que peut représenter l'accaparement des terres agricoles.

Le nombre de personnes entendues et de mémoires soumis ainsi que les commentaires en ligne reçus témoignent de la préoccupation importante que constitue ce phénomène au sein du milieu agricole. Pendant deux jours, les 16 et 17 mars 2015, près d'une vingtaine de personnes et d'organismes ont été entendus par la Commission¹. De plus, la Commission a reçu un total de 20 mémoires². Les membres de la Commission sont reconnaissants envers tous ceux et celles qui ont accepté de participer aux consultations publiques. Ils ne sauraient trop insister sur la qualité des documents déposés.

LE PHÉNOMÈNE DE L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES

L'accaparement des terres agricoles se définit comme étant l'acquisition de grandes étendues de terres agricoles par des investisseurs, des entreprises transnationales ou des États étrangers, souvent, en vue de pratiquer des cultures spéculatives. Le terme fait référence principalement aux investissements à grande échelle à la suite de la hausse mondiale du prix des aliments et des inquiétudes sur la sécurité alimentaire. Il s'agit d'un phénomène qui a cours surtout dans les pays en développement. Cet accaparement des terres fait l'objet de débats dans la presse, dans les institutions de développement, au sein des organisations des Nations unies et de la société civile. Au Québec, le phénomène prend de plus en plus de place dans le débat public.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

La plupart des participants à la consultation ont exprimé leurs points de vue sur l'amplitude de l'accaparement des terres agricoles soit dans leurs régions, soit pour l'ensemble du Québec. À la lumière de ces témoignages, force est de constater que les avis divergent considérablement quant à l'étendue de

¹ L'annexe I présente la liste des personnes et des organismes qui ont été entendus.

² L'annexe II présente la liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus.

ce phénomène. La gamme des opinions a été présentée, allant de ceux qui estiment qu'il est marginal à ceux qui croient qu'il constitue une grande menace pour le modèle de l'agriculture québécoise.

Il y a cependant consensus entre les groupes consultés pour obtenir un portrait plus complet du phénomène de l'accaparement des terres au Québec. Les données actuelles ne permettent pas de mesurer directement la question de l'acquisition ou de la possession des terres agricoles au Québec par de non-agriculteurs. Plusieurs soutiennent que l'information nécessaire pour assurer le suivi des transactions existe, qu'elle est disponible et publique. La Financière agricole possède notamment des données sur plusieurs transactions, mais ces données ne fournissent pas un portrait complet de la situation. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de même que la Commission de protection du territoire agricole du Québec et La Financière agricole pourraient apporter une précieuse collaboration pour l'élaboration d'un tel mécanisme. Plusieurs participants affirment qu'il serait possible de broser un portrait général de la situation rapidement. Il suffirait de colliger les données sur les transactions, de les traiter et de procéder aux analyses pertinentes.

De plus, de nombreux intervenants soutiennent que, une fois le portrait précis des acquisitions de terres obtenu, il devra faire l'objet d'une actualisation constante. Cela permettra de voir comment évolue l'occupation du territoire et d'en dégager les tendances.

Enfin, plusieurs croient essentiel d'assurer une occupation dynamique du territoire, ce qui signifie non seulement d'ensemencer et de récolter, mais aussi d'habiter ce milieu.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

Les membres de la Commission ont longuement échangé avec les participants sur l'ampleur du phénomène de l'accaparement des terres agricoles. Les études réalisées par des chercheurs arrivent à des conclusions diamétralement opposées. Les parlementaires ont constaté que plusieurs intervenants s'inquiètent des conséquences que pourrait avoir l'accaparement des terres sur le modèle de l'agriculture québécoise, qui se caractérise par l'importance des fermes familiales. De plus, ils notent que les hausses du prix des terres, qu'elles soient causées ou non par le phénomène de l'accaparement des terres agricoles, peuvent nuire à l'établissement de la relève agricole.

Les parlementaires concluent qu'il est nécessaire d'obtenir un portrait plus détaillé des transactions de terres agricoles pour évaluer si le phénomène de l'accaparement existe au Québec. De plus, les membres de la Commission sont convaincus qu'il faut suivre la situation dans le temps afin de déterminer si l'agriculture québécoise fait face à cette forme d'acquisition. Si oui, le phénomène est-il localisé et passager ou, au contraire, sommes-nous en présence d'une tendance lourde? En raison de l'ampleur des enjeux pour le modèle de l'agriculture québécoise, les membres de la Commission insistent pour que les données collectées dans ce contexte soient rendues publiques. Enfin, ils désirent que la Commission

réévalue et étudie le phénomène de l'accaparement à la lumière des données ainsi collectées sur les transactions des terres agricoles.

En conséquence, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles recommande :

- 1 QUE** le gouvernement du Québec mette en commun l'ensemble des données détenues par les différents intervenants du milieu agricole, dont celles de l'Union des producteurs agricoles et de ses fédérations spécialisées, afin de constituer une base de données sur la propriété des terres agricoles. Que le gouvernement réunisse les données manquantes pour compléter cette base de données et qu'il collecte les renseignements suivants :
 - L'identité des locataires des terres agricoles;
 - L'âge, le sexe, l'adresse du domicile des propriétaires et des locataires;
 - Le potentiel des terres agricoles et la vitalité du territoire de la MRC.
- 2 QUE** le gouvernement du Québec dépose à l'Assemblée nationale un rapport relatif à la base de données sur la propriété des terres agricoles avant le 31 octobre 2016.
- 3 QUE** la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunisse afin d'étudier le rapport déposé et de faire l'analyse de la base de données.
- 4 QUE** toute transaction de terres agricoles soit assortie d'une obligation de divulgation au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, incluant les dispositions du contrat, notamment le prix de vente.
- 5 QUE** la base de données sur la propriété des terres agricoles soit rendue publique et qu'elle soit mise à jour au fur et à mesure que les données sont colligées.

ANNEXE I : LISTE DES PERSONNES ET DES ORGANISMES QUI ONT ÉTÉ ENTENDUS

Coalition pour la souveraineté alimentaire	018M
Commission de protection du territoire agricole du Québec	
Conseil des entrepreneurs agricoles	010M
Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue	012M
Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent	009M
Fédération de l'UPA du Saguenay–Lac-Saint-Jean	008M
Fédération de la relève agricole du Québec	006M
Fédération québécoise des municipalités	005M
Fonds d'investissement pour la relève agricole	
Garneau, Patrice (Ferme ALY Blackburn)	
La Financière agricole du Québec	007M
Laplante, Robert et François L'Italien (Institut de recherche en économie contemporaine)	015M
Meloche, Jean-Philippe	
MRC de Kamouraska	011M
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	016M
Pangea	013M
Partenaires agricoles S.E.C.	001M
Union des producteurs agricoles	004M
Union paysanne	003M

ANNEXE II : Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

AgriTerra	002M
Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides	019M
Mouvement Ceinture Verte	017M
Protec-Terre	014M
Union des municipalités du Québec	020M

DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

